

## D-2020-011

### Nombre de Conseillers

En exercice	86
Présents	62
Votants	70

## Conseil Communautaire du 20 février 2020

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération,  
légalement convoqué le 13 février 2020,  
s'est réuni, en session ordinaire en Salle multiculturelle - Le Bourg -  
47200 MONTPOUILLAN,  
sous la présidence de Daniel BENQUET, Président

## APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE EAU47

### Etaient présents

Daniel BENQUET - Dante RINAUDO - Gilles LAGAÛZÈRE - Jean Luc ARMAND - Maryline DE PARSCAU - Michel COUZIGOU - Jean GUIRAUD - Pierre IMBERT - Francis DUTHIL - Michel PÉRAT - Didier MONPOUILLAN - Marie-France BONNEAU - Daniel BARBAS - Catherine BERNARD - Daniel BORDENEUVE - Jacques PIN - André CORIOU - Jean Claude DERC - Benjamin FAGES - Guy FARBOS - Michel FEYRY - Michel GUIGNAN - Guy IANOTTO - Philippe LABARDIN - Francis LABEAU - Alain LERDU - Edith LORIGGIOLA - Gaëtan MALANGE - Jean Max MARTIN - Bernard MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - François NÉRAUD - Régine PODEVA - Jacky TROUVÉ - Christine VOINOT - Lydie ANGELY - Marie-Catherine BALLEREAU - Sylvie BARBE - Regis BARD - Liliane BORDES - Eric BOUCHAUD - Marie Françoise BOUGUES - Bernard CABANE - Serge CARBONNET - Isabelle CÉSA - Roland CHRISTEN - Charles CILLIERES - Patrick COUZINEAU - Jean-Marc DUBAN - Jean-Luc DUBOURG - Daniel GAIDELLA - Patrick GAUBAN - Maryse HERVÉ - Michel HOSPITAL - Josette JACQUET - Liliane KULTON - Guy LAUMET - Elizabeth LE CHARPENTIER - Anne MAHIEU - Vincent PAULAY - Didier RESSIOT - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIÈRE

### Absents ou excusés

Jacques BRO - Jacques BILIRIT - Thierry CONSTANS - Christophe COURREGELONGUE - Gilbert DUFOURG - Bernard MANIER - Alain PRÉDOUR - Jean François THOUHAZEAU - Jean Pierre VACQUÉ - Carole VERHAEGHE - Danièle ANGOT - Sophie BORDERIE - Martine CALZAVARA - Thierry CARRETEY - Jacqueline CORREGES - Lisette DE LUCA - Caroline DELRIEU-GILLET - Joël HOCQUELET - Laurence LOUBIAT-MOREAU - Jean-Pierre MARCHAND - Josette PATISSOU - Philippe RIGAL - Valérie TACCO - Laurence VALAY - Jacques VERDELET

### Pouvoirs de

Christophe COURREGELONGUE A Vincent PAULAY - Gilbert DUFOURG A Maryline DE PARSCAU - Jean François THOUHAZEAU A Edith LORIGGIOLA - Martine CALZAVARA A Daniel BENQUET - Jacqueline CORREGES A Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIÈRE - Lisette DE LUCA A Jean Luc ARMAND - Jean-Pierre MARCHAND A Marie-Catherine BALLEREAU - Laurence VALAY A Josette JACQUET

### Secrétaire de séance

Vincent PAULAY

# APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE EAUX

Rapporteur : Daniel BENQUET

## Objet de la décision

---

Dans le cadre du transfert obligatoire des compétences Eau, Assainissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 Val de Garonne s'est substituée aux 35 communes ayant précédemment délégué leur compétence au syndicat intercommunal Eau 47. Afin de s'adapter à cette recomposition de ses membres, le Syndicat présente à la validation de ces derniers le projet de modification de ses statuts ci-joint.

## Exposé des motifs

---

Dans le cadre du transfert des compétences Eau et Assainissement, Val de Garonne Agglomération est appelée en tant que membre du syndicat Eau 47 à rendre un avis sur le projet ci-joint de modification des statuts du dit syndicat.

Il est rappelé que Val de Garonne Agglomération est actuellement représentée au conseil syndical d'Eau 47 par 37 délégués titulaires et 37 délégués suppléants, désignés par la délibération D2019 G 26 du 19 décembre 2019 du conseil communautaire.

La modification des statuts présentée en annexe ne remet pas en question cette représentation, ni le fonctionnement global du syndicat.

Sur cette modification, Val de Garonne pourrait donc émettre un avis favorable.

Néanmoins, il semble opportun d'envisager dans un avenir proche, la question d'une nouvelle révision de ces statuts afin de tenir compte des spécificités territoriales de VGA, comme des autres Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) substitués aux communes historiquement membres.

En effet, la gouvernance du syndicat est essentiellement organisée sur le fondement de « *territoires constitués d'une ou plusieurs unités de distribution cohérentes délimitées par les infrastructures qui les composent, ...,* » et représentés en bureau syndical par un vice-Président et deux représentants supplémentaires (cf. articles 5.1 et 5.2 des statuts modifiés ci-joints).

Or, selon le découpage actuel, le territoire de VGA se trouve fractionné en plusieurs territoires, qui certes appuyés sur les infrastructures de distribution d'eau potable et sur le réseau de collecte des eaux usées, ont pour effet de diluer le poids de VGA sur 2 comités de bassins.

De plus, il semble opportun de clarifier les dispositions financières incluses dans les statuts ci-joints : ces dernières ne prévoient pas de cotisations à percevoir auprès des membres ayant délégué à Eau 47 la totalité de leurs compétences opérationnelles en matière d'eau et d'assainissement (article 6.2 des statuts), ce qui est le cas de Val de Garonne Agglomération. Mais la modification statutaire entraîne l'adjonction d'une clause prévoyant la « participation à la réalisation d'infrastructures dans le cadre de groupements de commande entre collectivités » (cf. article 2.2 des statuts) ; cette disposition méritera d'être précisée quant aux modalités présidant aux décisions de réaliser les infrastructures concernées et à leur financement.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

### Le Conseil Communautaire,

**Approuve** le projet de modification statutaire ci-joint,

**Précise** son souhait de voir réviser ces statuts dans les meilleurs délais afin d'une part, d'adapter aux spécificités des EPCI qui le composent le découpage en territoires du syndicat Eau 47 et d'autre part, de préciser les hypothèses de participation financière aux réalisations éventuelles d'infrastructures.

**Autorise** M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

**Résultat du vote**

<i>Votants</i>	<b>70</b>	
<i>Pour</i>	<b>70</b>	
<i>Contre</i>	<b>0</b>	
<i>Abstention</i>	<b>0</b>	

Publication / Affichage  
Le 28 février 2020

Fait à Marmande le 20 février 2020

**Daniel BENQUET**  
Président de Val de Garonne Agglomération